



## COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS FEMININES à 8

### PROCES VERBAL N. 06 BIS

**Réunion plénière réalisée par voie électronique**

**Le 25.10.2024**

**PRESIDENCE : M. Pierre LECORNU**

**Membres participants :** Mesdames DELRIEU Christine, HANOUE T Laetitia.  
Monsieur GRISEL Philippe

§§§§

#### **RECOURS**

Les décisions ci-après de la Commission Départementale sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **déla i de 7 jours** à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

§§§§

#### **RAPPEL AUX CLUBS**

Les Clubs sont informés que toutes les feuilles de match sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, les clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence du délégué à la police du terrain, licence manquante).

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, **c'est le club recevant** qui doit envoyer la feuille de match quel que soit le résultat de la rencontre.

Courriel : [district@dfsm.fff.fr](mailto:district@dfsm.fff.fr)  
Téléphone : 02.76.52.81.72  
Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot

Pour les clubs, qui souhaitent le report d'une rencontre pour raison exceptionnelle, le match ne pouvant avoir lieu à la date ou à l'heure prévue, la demande de report présentée par le club devra parvenir au secrétariat du District, via Footclubs et sera validée par le gestionnaire, comme prévu à l'article 7 du règlement des compétitions du DFSM.

**U 14 F :** suite au retrait d'une équipe, le nombre d'équipes engagées en coupe est de 32.

Le 1<sup>er</sup> tour est donc supprimé et nous irons directement en 16<sup>ème</sup> de finale le 30 novembre 2024.

Un nouveau tirage a eu lieu :

US EPOUVILLE	SC OCTEVILLE SUR MER
GRAND COURONNE FC	F LA BOUCLE DE SEINE
US DES FALAISES	CMS OISSEL
CS SERV MUN LE HAVRE	MAISON QUARTIER GRIEU
FC ST JULIEN PT QUEVILLY	AS MADRILLET CHAT BLANC
FALAISES DU TALOU	GRAND QUEVILLY FC
MONT SAINT AIGNAN FC	ROUEN SAPINS FC
ESM GONFREVILLE	AL DEVILLE MAROMME
OLYMPIA'CAUX FOOTBALL	AS5V
US LILLEBONNE	CAUX FC
HAVRE CAUCRIAUVILLE S	FC ROUEN 1899
FC LE TRAIT DUCLAIR	FC BARENTINOIS
PLATEAU QUINCAMPOIX	S SOTTEVILLE CC
FUSC BOIS-GUILLAUME	FC FEMININ ROUEN P E
AS FAUVILLAISE	ES JANVALAISE
STADE DE GRAND QUEVILLY	O.PAVILLAIS

Le Président  
P. LECORNU



le secrétaire  
P. GRISEL

